

# Reconstruction du home Renard : communiqué de presse de mai 2019

## Un projet de vie pour nos aînés

La remise aux normes du Home Renard et l'amélioration de l'accueil des aînés sont au cœur des réflexions communales depuis de nombreuses années.

Dès le début de la nouvelle législature, le dossier a été repris, en demandant à l'AViQ de formaliser son avis, en multipliant les contacts avec le cabinet de la ministre et avec le SPW pour les aspects juridiques.

La situation est complexe : reconstruire le Home Renard sur le site actuel, en 4 phases durant plus de 4 années, sur un terrain exigu, tout en maintenant un fonctionnement correct et le confort de vie des résidents. L'AViQ a mis en évidence, dans un courrier du 29 mars 2019, outre certains problèmes techniques, un risque non négligeable d'une fermeture temporaire en cas de plaintes ou de dysfonctionnements.

Après ré-évaluation de la situation, le Collège a décidé d'un nouveau projet sur un terrain communal de 2 hectares, à 600 mètres du centre, entre la Ruelle des Foins et le Sentier des 5 Bonniers. Ce choix présente les atouts suivants :

- une proximité par rapport au centre du village ;
- un terrain permettant :
  - un projet plus aéré,
  - une facilité de mise en œuvre du chantier,
  - un potentiel de développement / extension pour le futur ;
- un chantier d'accès aisé garantissant :
  - la protection des résidents et du personnel durant les travaux,
  - le maintien du service d'hébergement et de l'emploi.

Cette nouvelle approche nécessitera de reprendre le projet depuis le début : nouvelle désignation d'auteur de projet, nouvelle demande de permis d'urbanisme et nouvelle validation du projet par l'AViQ. Par ailleurs, l'AViQ confirme que le subside initialement promis serait maintenu.

Un groupe de pilotage a été mis sur pied et une planification a été établie en vue de finaliser le projet d'ici la fin 2024.